



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 126940

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les propositions exprimées par le club des Villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Les membres de ce club préconise, à l'échelle nationale, le déploiement des actions d'apprentissage du vélo initiées, souvent en partenariats, par les associations et les collectivités locales. Le club précise que des financements pour consolider les vélos-écoles mises en place sont essentiels pour pérenniser et développer ces démarches. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

L'engagement de l'Etat en faveur du vélo a connu une accélération importante dans le courant de l'année 2011. Le groupe de travail installé par le ministre chargé des transports en juillet 2011 a en effet présenté un grand nombre de propositions qui ont permis d'élaborer un « plan national vélo » rendu public le 26 janvier 2012 au cours des premières rencontres nationales du vélo. Les mesures contenues dans ce plan ont pour objectif de faire passer la part modale du vélo de 3 % aujourd'hui à 10 % en 2020 pour les déplacements quotidiens. Ainsi, le Gouvernement entend encourager le développement, la qualité de l'enseignement et la pérennisation des vélos-écoles pour tous. L'un des objectifs généraux du plan étant de porter une attention particulière aux jeunes, figurent aussi, parmi les actions préconisées, l'enseignement de la pratique du vélo dès l'école primaire, l'aide à la mise en place de plans de déplacement d'établissements scolaires, le développement de la prise en compte de la pratique du vélo dans les programmes, les actions transversales et les activités éducatives sur le temps scolaire. Il est important de rappeler par ailleurs que la première édition de la journée des vélos-écoles du 16 septembre dernier, en ouverture de la semaine européenne de la mobilité 2011, a reçu le soutien du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Cette opération visant à encourager les collectivités à lancer des opérations en faveur de l'apprentissage du vélo, a aussi eu pour but de sensibiliser tous les publics aux bienfaits de l'utilisation du vélo, tout en mettant en avant les déplacements domicile-travail et domicile-école.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126940

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 794

Réponse publiée le : 1er mai 2012, page 3268